



Serrure dévissée dans appartement - prise en charge bailleur ?

Par **sara7567**, le **20/09/2016** à **11:47**

Bonjour,

Je loue mon appartement depuis 1 an (refait à neuf avant mon arrivée), et j'ai eu un problème de serrurerie.

En effet, en partant de mon appartement un matin, le point du bas de ma serrure 3 points s'est dévissé, et est resté coincé.

Mon assurance n'a pas voulu prendre en charge, car c'est selon eux un défaut de la serrure.

Mon bailleur dit que ce problème est un problème d'entretien de la serrure.

Cela veut-il dire qu'il faut vérifier les vis de la serrure tous les 6 mois ? Je ne vois pas en quoi j'ai pu faire défaut dans l'entretien d'une serrure posée il y a moins de 2 ans.

Merci pour vos conseils.